



72^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies 3^e Commission

Point 72 de l'ordre du jour

Dialogue interactif avec la Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme en Erythrée

New York, le 26 octobre 2017

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie la Rapporteuse spéciale pour son travail et son engagement.

La Suisse s'inquiète des graves violations des droits de l'homme rapportées par la Rapporteuse spéciale et réitère l'importance d'assurer le respect et la protection des droits de l'homme.

A cet effet, la Suisse appelle l'Erythrée à collaborer avec tous les mécanismes de protection des droits de l'homme, y compris les procédures spéciales, et à poursuivre son engagement pour assurer le suivi des recommandations de l'Examen Périodique Universel (EPU). En outre, elle encourage l'Erythrée à renforcer sa collaboration avec le Haut-Commissariat aux droits de l'homme et à considérer l'établissement d'un bureau de ce dernier en Erythrée.

La Suisse réitère dans ce cadre sa disponibilité à poursuivre le dialogue et à coopérer avec les agences et mécanismes onusiens ainsi qu'avec l'Erythrée dans le but d'améliorer la situation des droits de l'homme dans le pays.

Madame la Rapporteuse spéciale,

Suite à la décision du Conseil des droits de l'homme en juin dernier de prolonger votre mandat, **quelles sont vos priorités pour sa mise en œuvre et comment la communauté internationale peut-elle vous soutenir à cet égard ?**

L'Erythrée a indiqué être prête à s'engager pour la mise en œuvre des recommandations de l'Examen Périodique Universel qu'elle a accepté. **A cet égard, voyez-vous des possibilités d'engagement de votre part? Avez-vous des recommandations particulières à formuler concernant la mise en œuvre de ces recommandations ?**

Je vous remercie.